

## VILLE DE FLEURY-MEROGIS

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme DU 9 MAI 2023 AU 12 JUIN 2023

#### REFERENCES REGLEMENTAIRES :

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L153-19 ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L153-1 et suivants, R123-1 et suivants ; L581-1 et suivants ;

VU l'arrêté n°62/2023 en date du 11 avril 2023 portant sur l'ouverture de l'enquête publique relative à une déclaration de projet (collège) valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées en date du 2 septembre 2022 ;

#### LIEU, DATES ET JOURS DE DEROULEMENT DE L'ENQUETE :

Elle se déroulera du mardi 9 mai 2023 à 8H30 au lundi 12 juin 2023 à 17H30, soit pendant 33 jours consécutifs, à la mairie de Fleury-Mérogis.

#### CONSULTATION DU DOSSIER :

Les pièces du dossier soumis à l'enquête consultables au format papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Fleury-Mérogis, 12 rue Roger-Clavier à FLEURY-MEROGIS (91700), pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires d'ouverture et de fermeture habituels :

<b>lundi</b>	8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30
<b>mardi</b>	8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30
<b>mercredi</b>	<b>fermé</b>
<b>jeudi</b>	8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30
<b>vendredi</b>	8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30
<b>samedi</b>	9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique sera également consultable durant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : [www.fleurymerogis.fr](http://www.fleurymerogis.fr)

#### LE COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Monsieur Michel GARCIA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations les jours et heures suivants à la mairie de Fleury-Mérogis :

<b>Vendredi 12/05 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Mardi 16/05 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Mardi 23/05 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Vendredi 26/05 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Mardi 30/05 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Vendredi 09/06 2023</b>	de 14H00 à 17h30
<b>Lundi 12/06 2023</b>	de 14H00 à 17h30

#### AUTRES DISPOSITIONS :

Le public pourra consigner ses observations sur différents supports :

- Registre ouvert à cet effet en mairie ;
- Site internet de la ville à l'adresse suivante : [www.fleurymerogis.fr](http://www.fleurymerogis.fr)
- Correspondances adressées au commissaire enquêteur à la mairie, 12 rue Roger-Clavier 91 700 FLEURY-MEROGIS ou par courriel à l'adresse : [urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr) Les courriers et courriels seront annexés au registre par le commissaire enquêteur.